Université Jean Monnet Saint-Étienne

IUT de Roanne Université Jean Monnet

Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DFIP)

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L.613-1 ; L.613-2 et L.712-2
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national du master
Vu la Circulaire n° 2000-033 du 1er mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements d'enseignement supérieur
Vu le Règlement général des études de l'Université Jean Monnet adopté par la CFVU du 3 juillet 2026
Vu la proposition du directeur de l'UFR, de l'institut, de l'Ecole ou de département.

Numéro d'arrêté (renseigné par la DFIP) : 27-101

Année 2026-2027

Diplôme : Master

Mention : Electronique, Energie Electrique et Automatique

Parcours : Formation initiale et alternance

Sessions : 1 et 2

Semestres : 7 à 10

Président du Jury	SOUALHI Abdenour	Maître de conférences
Membres du Jury	EL BADAOUI Mohamed GUILLET François NEJJAR Nabih HAD Anas	Professeur des universités Professeur des universités Maître de conférences Maître de conférences

Fait à Roanne, le 05/11/2026

La Directrice de l'IUT de Roanne
Evelyne LEFEVRE

UNIVERSITÉ JEAN MONNET – INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE ROANNE

Le Président
Florent PIGEON

Le Président de L'université Jean Monnet - Saint Etienne
Florent PIGEON

UNIVERSITE SAINT ETIENNE JEAN MONNET